

**Une réorganisation de grande ampleur de l'échelon intercommunal** s'annonce pour le 1er janvier 2017. La Loi NOTRe (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030985460&categorieLien=id>) impose en effet la constitution d'entités intercommunales comptant au moins 15 000 habitants.

Cela se traduira dans notre département par la constitution d'une vaste EPCI au niveau du Pays Basque et par plusieurs regroupements de Communautés des Communautés existantes sur le Béarn.

Ces nouvelles entités ne sont pas encore totalement organisées : en nous positionnant au plus tôt auprès des Communautés des communes actuelles, nous pouvons obtenir que le financement des RASED trouve sa place dans la politique d'éducation des futurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), qui vont naître de la fusion des intercommunalités existantes.

Une action est d'ores et déjà en cours au niveau des différentes intercommunalités du Pays Basque. N'hésitez pas à vous adresser à ces différentes Communautés des Communes pour tenter d'obtenir au plus vite le financement de votre Réseau d'Aide.

- com com Lacq Orthez: <http://www.cc-lacqorthez.fr/>
- com com Arzacq Luy Garlin, fusion de 3 comcom actuelles: <https://www.cclb64.fr/http://www.cc-garlin.fr/http://www.cc-arzacq.fr/>
- com com Vic Montaner: <http://www.vic-montaner.com/>
- com com Salies Sauveterre Navarrenx: fusion des 3 com com actuelles: <http://www.cc-navarrenx.fr/http://www.cc-saliesdebearn.fr/epicomsauveterre@cdg-64.fr>
- com d'agglomération de Pau Pyrénées: <http://www.agglo-pau.fr/>
- com des vallées béarnaises: fusion des 3 coms: <http://www.ccvallee-aspe.fr/epicombaretous@cdg-64.frepici.josbaig@wanadoo.fr>
- com com de Morlaas Lembeye: fusion des deux coms: <http://www.cc-paysdemorlaas.fr/> <http://www.cc-lembeye.fr/>
- com com de Nay Ousse Gabas: fusion des coms <http://www.paysdenay.fr/http://www.cc-oussegabas.fr/>

